

Exposition à la Ciotat

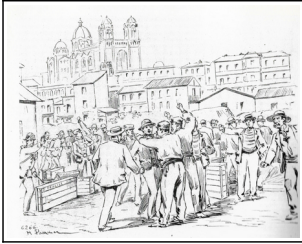
La Commune de Marseille 1871
documents présentés par Michèle Bitton



Cercle de la Renaissance, avenue Gallieni
(en face de la Poste) du 2 au 29 novembre 2024

1, 2 et 3 - Multiplication des grèves à Marseille avant et pendant la Commune de mars-avril 1871

1



Rixe entre ouvriers grévistes et non grévistes près de la cathédrale de la Major. Dessin de H. Pasquier. Archives de la CCI de Marseille, extrait de l'ouvrage *Marseille au temps de Victor Gélou (1806-1885)*, CREOP, 1989, p. 35.

2



Charge de cavalerie à la Joliette.

Dessin de H. Pasquier. Archives de la CCI de Marseille, extrait de *Marseille au temps de Victor Gélou*, op. cit., p. 26.

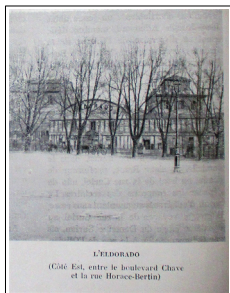
3



La frégate cuirassée *La Couronne* contre la Commune de Marseille - Carte postale ancienne (téléchargée sur internet)

Cette frégate dotée de 36 canons et de 650 matelots fusiliers et canonniers avait été envoyée à Marseille au début du mois de mars 1871 pour prévenir les émeutes chez les dockers en grève. Dès le début de la Commune le 23 mars, elle servit de coffre fort pour les recettes de l'octroi, de refuge pour des fonctionnaires, notamment le secrétaire de la préfecture Henry Fouquier, et des conseillers municipaux apeurés, un comportement qui leur sera longtemps reproché. Le 4 avril, ce sont les fusiliers marins de *La Couronne*, avec ceux de la frégate *La Magnanime*, qui reprirent finalement la préfecture occupée par les insurgés depuis treize jours.

4



L'Eldorado (côté Est, entre le boulevard Chave et la rue Horace Bertin). Photographie (anonyme) publiée dans *le Bulletin officiel du Musée du Vieux Marseille*, août-octobre 1936, p. 122.

C'est dans la grande salle de l'Eldorado située à la Plaine, Place Saint-Michel n°27-29, que le soir du 22 mars 1871, devant plus de 1500 personnes, Gaston Crémieux prononça le discours appelant à la solidarité avec Paris contre Versailles, prélude à la Commune de Marseille.

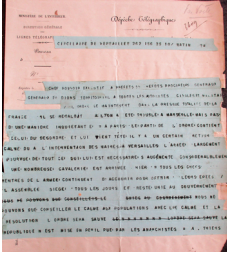
5 La Préfecture de Marseille, une forteresse occupée sans combat



Marseille. La Préfecture. Carte postale ancienne. Au-dessus de la grande porte, le balcon du 2^e étage est muré : il avait abrité une statue cavalière de Napoléon III saccagée lors de la proclamation de la République le 4 septembre 1870 puis complètement détruite durant la Commune.



La préfecture de Marseille vue d'avion. Image téléchargée sur internet. Cette forteresse construite dans les années 1860 fut pourtant envahie sans combat le 23 mars 1871 par une poignée d'insurgés et resta occupée jusqu'au 4 avril.



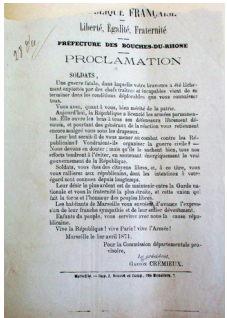
6

Dépêche télégraphique du 25 mars 1871 de Versailles. AD des BdR 1 M 713.

Circulaire du chef du pouvoir exécutif A. Thiers adressée à toutes les autorités civiles et militaires faisant part du maintien de l'ordre à Marseille et dans d'autres villes et accusant les anarchistes de mettre la République en péril.

Transcription

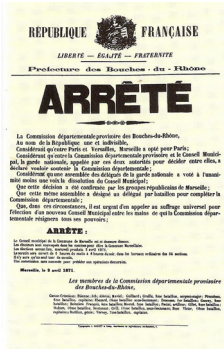
« Chef pouvoir exécutif à préfets, sous-préfets, procureurs généraux, généraux de divisions territoriales, à toutes les autorités civiles et militaires. L'ordre se maintient dans la presque totalité de la France. Il se rétablit à Lyon. A été troublé à Marseille pas d'une manière inquiétante et à Paris le parti de l'ordre contient celui du désordre et lui tient tête. Il y a un certain retour au calme du à l'intervention des maires de Versailles. L'armée largement pourvue de tout ce qui lui est nécessaire augmente considérablement. Une nombreuse cavalerie est arrivée hier. Tous les chefs rentrés de l'armée continuent d'accourir pour offrir leurs épées. L'assemblée siège tous les jours et reste unie au gouvernement. Nous ne pouvons que conseiller le calme aux populations. Avec le calme et la résolution l'ordre sera sauvé. La République n'est mise en péril que par les anarchistes. A. Thiers. »



7

Affiche adressée aux soldats le 1^{er} avril 1871 par le président de la commission départementale provisoire des BdR. AD des BdR 2 R 322.

Appel aux soldats à se rallier aux Républicains et à la Commune de Paris.



Arrêté du 2 avril 1871 de la commission départementale provisoire des BdR.

AD des BdR 2 R 314.

Annonce de la dissolution du conseil municipal et de la tenue d'élections le 5 avril « pour élire la Commune Marseillaise ».



Les canons de Notre-Dame de la Garde.

Le Monde illustré, 8 juillet 1871, d'après le croquis de M. Kauffmann.

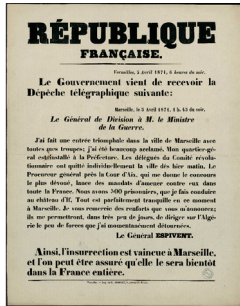
Le 4 avril 1871, le général Espivent fit installer sur la colline de Notre-Dame de la Garde des canons manœuvrés par des artilleurs (et non par des marins) qui tirèrent des centaines d'obus sur le quartier de la préfecture en contrebas : ils firent beaucoup de dégâts, des morts et des blessés, mais ne parvinrent pas à déloger les insurgés de la préfecture. Après la chute de la Commune, Notre-Dame de la Garde fut un temps surnommée Notre-Dame de la Bombarde, ironiquement ou en remerciement ?



Le château d'If où les prisonniers communaux de Marseille sont internés.

Le Monde illustré, 8 juillet 1871, d'après le croquis de M. Kauffmann.

Le château d'If, sur l'îlot du même nom à deux kilomètres de la côte, était en 1871 la plus ancienne et la plus insalubre des prisons marseillaises. Après la Commune, plus de cinq cents prisonniers y furent débarqués, mais il n'y a pas eu de fusillade militaire comme celle représentée sur ce dessin.



11

Dépêche du général Espivent sur son « entrée triomphale » à Marseille, relayée le 5 avril 1871 par le gouvernement de Versailles dans toute la France. La Contemporaine (ex BDIC). Bibliothèque universitaire de Nanterre, affiche en ligne.

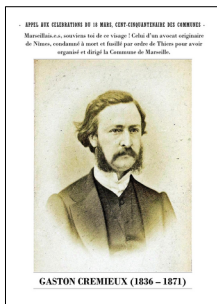


12

Plaque commémorative, 1997 « Aux damnés du Pacifique », pour le centenaire de l'arrivée du dernier convoi de déportés en Nouvelle-Calédonie. Photographie de Marie Taquin, Nouvelle-Calédonie, lieu non précisé, 2004.

AUX DAMNÉS DU PACIFIQUE / Qu'ont-ils fait mon Dieu pour tant de souffrances / Qu'ai-je fait mon Dieu pour tant de bonheur / Car vivant sans [illisible] ai-je l'assurance / Qu'exposé comme eux j'eusse été meilleur. / M. Oliviant (1860-1929) Magistrat. Poète.

TRANSPORTÉS, RELÉGUÉS, COMMUNARDS, VOS IDÉES OU VOS / FAUTES VOUS ONT CONDUITS JUSQU'ICI. CENT ANS APRÈS / L'ARRIVÉE DU DERNIER CONVOI, CETTE TERRE DE BAGNE ET D'EXIL EST DEVENUE LE PAYS DE TOUS LES ESPOIRS. / Centenaire de l'arrivée du / dernier convoi 1897-1997.



13

Affiche pour le 150^e anniversaire de la Commune :
« Marseillais-e souviens toi... »



14

(Cadre)

L'exécution de Gaston Crémieux. Gravure d'Étienne Savoye, 2021. Collection privée.

Gaston Crémieux a été fusillé le 30 novembre 1871 sur le champ de manœuvres militaire du Pharo. Il avait présidé la Commission départementale provisoire des BDR qui se substitua à l'autorité préfectorale durant les treize jours de la Commune marseillaise, du 23 mars au 4 avril 1871, et avait été condamné à mort le 28 juin 1871 par le conseil de guerre de la 9^e région militaire de Marseille.

Après la Commune, il fut le troisième et le dernier homme fusillé « judiciairement » à Marseille ; avant lui, deux soldats, Édouard Paquis et Joseph Estragnat, qui avaient refusé de tirer sur les communards, avaient eux aussi été condamnés à mort par le conseil de guerre à Marseille et fusillés successivement au Pharo le 16 septembre et le 30 octobre 1871.



Samedi 16 novembre

19h à La Boutique

Michèle Bitton présente son ouvrage

1871

La Commune de Marseille

Du drapeau rouge
au baigne calédonien

Exposition sur la commune de Marseille à
La Renaissance, à partir du 2 novembre
Avenue Galliéni, en face de la Poste

La Boutique

6, rue des Frères Blanchard

La Ciotat